

Le 17 juin 2011

PAR SDÉ ET PAR COURRIEL

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
C.P. 001, Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Annie Gariépy
Avocate

8, du Village boisé
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J2W 1N1

Tél. : (450) 515-1859

Télec. : (450) 515-6606

C. élec. : gariepy.annie@videotron.ca

**OBJET : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2011-2020 du
Distributeur
Commentaires sur la contre-preuve et la plaidoirie du Distributeur
Dossier : R-3748-2010**

Chère consœur,

La présente fait suite à la correspondance de la Régie, sollicitant les commentaires des intervenants sur la contre-preuve du Distributeur ainsi que la demande de celui-ci de plaider oralement par la même occasion au cours de la journée du 21 juin.

Le RNCREQ est préoccupé par les contraintes techniques qui pourraient résulter de la captation de la plaidoirie du Distributeur. En effet, selon la compréhension du RNCREQ des commentaires du Président du banc en cours d'audience le 17 juin, l'audience du 21 juin se déroulant dans la salle Riopelle, il n'y aurait pas de service de sténographe mais une captation vocale qui devra être transcrite ultérieurement.

Or, la soussignée est dans l'impossibilité de se présenter à l'audience du 21 juin. Ne pouvant bénéficier de l'écoute à distance, le RNCREQ s'inquiète que les notes sténo soient transmises suffisamment rapidement pour ne pas entacher l'équité procédurale.

Le RNCREQ rappelle que le Distributeur a annoncé qu'il entend s'opposer en plaidoirie à une partie du rapport d'expertise présenté en preuve par le RNCREQ. Il est donc primordial pour le RNCREQ d'avoir accès dans un délai raisonnable aux transcriptions officielles de la plaidoirie du Distributeur.

D'autre part, le RNCREQ souhaite plaider par écrit et demande à se prévaloir du dernier calendrier d'audience planifié par la Régie, lequel prévoit la production des argumentaires écrits des intervenants pour le 28 juin.

Enfin, le RNCREQ n'a pas de commentaires à formuler quant à la contre-preuve du Distributeur, si ce n'est les remarques portant sur la captation des audiences qui s'y appliquent.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer chère consœur, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Annie Gariépy". The signature is fluid and cursive, with the first name "Annie" and the last name "Gariépy" clearly distinguishable.

Me Annie Gariépy

c.c. Me Éric Fraser (HQD)
Philippe Bourke (RNCREQ)